



Bateau de croisière sur la Seine à Nanterre.

La gare de Nanterre au début du XX<sup>e</sup> siècle.

Photos : SHN



Réclame pour la Compagnie générale des bateaux parisiens.

# Bateau à vapeur en détresse, mais journée festive

**Bien avant nos bateaux-mouches, au XIX<sup>e</sup> siècle, le transport fluvial de passagers rencontre un succès grandissant grâce à l'impulsion de l'Exposition universelle de 1867. Sur la Seine, les croisières à bord des bateaux à vapeur de la Compagnie générale des bateaux parisiens se multiplient à la faveur des beaux jours.**

● Par Félix Guézénoc, de la Société d'histoire de Nanterre



**L**e 9 juin 1896, l'Union nanterrienne décide d'organiser une sortie amicale, en forme de promenade fluviale sur la Seine, en direction de Mantes-la-Jolie où le déjeuner est prévu. Tout est minutieusement préparé : musique, feux d'artifice, de quoi se restaurer, se désaltérer et se divertir à bord. Les horaires sont annoncés dans le journal local comme la marche triomphale, musique en tête, depuis la mairie jusqu'à l'embarcadère en bord de Seine. Mais tout ne se réalise pas comme prévu, ainsi que le relate le *Journal de Nanterre*, en date du dimanche 12 juillet 1896, sous le titre « Excursion par bateau à vapeur... en détresse de l'Union nanterrienne à Mantes-la-Jolie ». Edmond Huby, le directeur du journal, raconte cette journée... malgré tout réussie.

« Ah ! mes amis. Quelle journée ! Ce qu'il a fait chaud... et soif ! Certainement elle comptera dans les annales de Nanterre.

À 5 h. <sup>(1)</sup>, l'honorable trésorier, M. Naulot, s'est chargé de réveiller tout notre quartier ; avec un brio merveilleux, il a battu sur la caisse (lisez tambour), un rappel qui a fait son effet, car aussitôt après, ce n'était que joyeux appels de tous côtés.

À 6 h., l'artificier a tiré les premières bombes [feu d'artifice] et tous les sociétaires affluèrent sur la place de la Mairie.

À 7 h., a lieu le départ pour le bateau, tambour, musique, drapeau et le comité de la sortie en tête.

Au bout du boulevard Thiers [aujourd'hui, boulevard du Général-Leclerc], avant de s'embarquer sur le bateau, contrôle des cartes, remises des coupe-files, puis chacun prend place, en se servant, car le bateau envoyé par la compagnie n'est pas celui que les commissaires de la Société <sup>(2)</sup> avaient retenu et il est presque trop petit, on s'empresse de pavoiser le bateau et la musique

joue un morceau en attendant les retardataires. Tout est prêt pour le départ, on demande à la musique de jouer La Marseillaise pour saluer les rives de la Patrie, que l'on va quitter.

Les musiciens prennent leur carton, embouchent leurs instruments, leur estimable chef lève le bras pour commencer, quand tout à coup une clameur s'élève... La machine vient de se détraquer, impossible de partir...

Il fallait voir le désappointement de tous et le désespoir des organisateurs, s'être donné tant de mal pour en arriver là et échouer si malheureusement.

Enfin après un moment de stupéfaction, plusieurs des membres du comité, sur l'avis de M. Rotty père, s'empressent de partir à La Garenne-Bezons commander qu'on ajoute quelques wagons au premier train qui partira de Paris pour Mantes.

Le Comité, assisté de M. Hennape [le maire], rédige le procès-verbal de cet accident [...].

Il fait, au nom de la Société, une réclamation énergique auprès de la Compagnie des bateaux parisiens, car beaucoup n'avaient adhéré que pour la sortie en bateau et ils ne sont pas satisfaits d'aller, par cette chaleur, s'entasser pendant plus de deux heures dans des wagons de 3<sup>e</sup> classe ; pour ceux qui tous les jours voyagent en chemin de fer, ce n'est plus une partie de plaisir, c'est une véritable corvée. [...]

Enfin, tout le monde, musique en tête, reprit le chemin de la gare où on attendit patiemment, en se... rafraichissant, le moment de se rembarquer... en wagon.

Rien à signaler jusqu'à l'arrivée à Mantes où nous avons été reçus par M. le maire de cette ville [...].

Nous avons défilé dans les rues principales et à l'heure sonnante, nous nous sommes mis à table, à l'hôtel du rocher de Cancale, avec une faim très réelle, car beaucoup n'avaient rien pris... de solide, pendant la matinée.

Voici le menu qui nous a été très copieusement servi et assez rapidement vu le grand nombre de convives, plus de 200 : [...]

Pendant pas mal de temps, on n'entendit que le bruit des fourchettes et des verres se choquant joyeusement et le coup d'œil était vraiment gai de voir toutes ces figures de bons compagnons resplendir, autant de joie que de chaleur, et de celle particulière... au petit vin blanc qu'on nous a servi.

Aussi n'a-t-on écouté que d'une oreille des plus distraites le discours très humoristique [de] M. Hennape [...].

La Municipalité de Mantes nous a tous conduits à l'Isle, très jolie promenade plantée d'arbres séculaires, où un bal très réussi a été donné par notre musique. [...]

Après le bal, nous avons été visiter la Mairie, la Cathédrale, la vieille tour Saint-Maclou, d'où l'on aperçoit nettement le Mont-Valérien.

Et en attendant le départ, chacun est allé où bon lui semblait.

À 8 h. <sup>(3)</sup>, on a repris le train où tout le monde a pu prendre place, grâce à la grande complaisance qu'a montrée M. le chef de gare de Mantes, un charmant homme.

À 10 h., arrivée à Nanterre, tous au complet..., même quelques-uns en plus ! Nous avons été reçus par les Pompiers et la Nanterrienne, et une retraite aux flambeaux très réussie a parcouru presque tout Nanterre.

Il semblait qu'on était infatigable.

À l'issue de la retraite, le comité a reçu dans les salons de M. Tragin, les sociétés qui y avaient pris part [à la sortie]. [...] en somme, malgré la catastrophe du bateau, elle [la journée] a été très réussie.

Et maintenant, à l'année prochaine ! »

Moins d'un an plus tard, le 6 mai 1897, le Sou quotidien, société civile de retraite, organise une sortie promenade, Nanterre-Mantes-la-Jolie aller-retour, en bateau... sans rencontrer le moindre incident.

Retrouvez la chronique de ces années de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans notre cité grâce à la mise en ligne du *Journal de Nanterre* sur le site internet de la Société d'histoire.

<sup>(1)</sup> En mars 1891, une loi fixe l'heure légale en France à l'heure de Paris. Elle correspond à l'heure du temps universel coordonné (UTC) ou heure du méridien de Greenwich. En comparaison de l'heure d'aujourd'hui, basée sur l'heure de l'Europe centrale, 5h du matin le 8 juillet 1896 correspond à 7h du matin un 8 juillet 2017.

<sup>(2)</sup> En 1896, une association était désignée sous le nom de société.

<sup>(3)</sup> Ce n'est que par la loi de mars 1911, que la France adopte le temps universel de vingt-quatre heures au lieu de deux fois douze heures. En 1896, le départ du train à 8h correspondrait à 20h aujourd'hui.